

25-06-09 Finances – Comptabilité

Admission en non-valeur de la Commune de Saint-Priest en Jarez

Monsieur le Maire expose :

Le comptable de la commune est chargé seul et sous sa responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la commune et de toutes les sommes qui lui sont dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnées par le Maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le comptable du Trésor expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement pour les titres de recettes suivants :

Exercice Comptable	Référence de la pièce	Objet de la dette	Montant restant à recouvrer
2020	776	CASTOR ET POLLUX JUILLET 2020	27,60 €
2020	624	DROITS INSCRIPTION PERISCOLAIRE SEPTEMBRE 2019 A FEVRIER 2020	114,00 €
2021	1351	DROITS INSCRIPTION CANTINE SEPTEMBRE OCTOBRE 2021	26,45 €
2022	787	DROITS INSCRIPTION CANTINE AVRIL 2022	30,80 €
2022	365	DROITS INSCRIPTION CANTINE DECEMBRE 2021 A FEVRIER 2022	132,00 €
2022	978	DROITS INSCRIPTION CANTINE JUIN JUILLET 2022	79,20 €
2022	833	DROITS INSCRIPTION CANTINE MAI 2022	70,40 €
2022	635	DROITS INSCRIPTION CANTINE MARS 2022	74,80 €
2022	16	DROITS INSCRIPTION CANTINE NOVEMBRE 2021	61,60 €
2023	779	CRECHE JUILLET 2023	83,23 €
2023	198	DROITS INSCRIPTION CANTINE DECEMBRE 2022	10,00 €
2023	446	DROITS INSCRIPTION CANTINE FEVRIER 2023	28,00 €
2023	884	DROITS INSCRIPTION CANTINE JUILLET 2023	23,50 €
2023	203	DROITS INSCRIPTION EMA 4 TRIMESTRE 2022	54,00 €
2023	823	PEGASE JUILLET 2023	27,68 €
2023	1215	REMBOURSEMENT ENLEVEMENT FOURRIERE	375,00 €
2024	478	CASTOR ET POLLUX AVRIL 2024	25,70 €
2024	819	CASTOR ET POLLUX JUILLET 2024	15,10 €
2024	711	CASTOR ET POLLUX JUIN 2024	67,40 €
2024	588	CASTOR ET POLLUX MAI 2024	58,50 €
2024	295	CASTOR ET POLLUX MARS 2024	72,10 €
2024	49	DROITS INSCRIPTION CANTINE NOVEMBRE 2023	20,00 €
2024	2	DROITS INSCRIPTION CANTINE OCTOBRE 2023	42,00 €
2024	1067	REMBOURSEMENT ANV PART EAU 2010 2011 DELIBERATION DU 24 09 2009	6,49 €
2024	956	TLPE 2023	0,60 €
2024	970	TLPE 2023	1 044,00 €
TOTAL			2 570,15 €

Il demande donc l'admission en non-valeur de ces titres pour un montant total de 2570.15 €.

Je vous demande de m'autoriser à admettre en non-valeur les titres précités pour un montant de 2570.15 € et émettre un mandat au compte 6541 – Admissions en non-valeur dont les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2025 au chapitre 65.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à admettre en non-valeur les titres précités pour un montant de 2570.15 € et émettre un mandat au compte 6541 – Admissions en non-valeur dont les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2025 au chapitre 65.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 24 juin 2025**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Michèle BISACCIA, 1^{ère} Adjointe**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 23 juin 2025

25-06-09 Finances – Comptabilité

Admission en non-valeur de la Commune de Saint-Priest en Jarez

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 28 sur lesquels il y avait 19 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - GARBAY Isabelle - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - ACHARD Pierre - TALIA Christophe - BARBE Sylvie JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. JOTHIE à M. BRUNEAU
M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme BARBE à Mme PAPIN
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme BISACCIA

Publiée le :